

Locataires et tenants.

Le tableau suivant donne le nombre de locataires dans les différentes localités, les sommes perçues en loyer de propriétés militaires pour l'année courante, et les arrérages dus le 31 décembre 1886:—

Nombre de locataires.	Localité.	Loyer perçu.	Arrérages.	Observations.
		\$ cts.	\$ cts.	
1	Chatham, Ont.	1 00	
3	Niagara, Ont.	16 00	12 00	
2	Toronto, Ont.	160 00	
23	Kingston, Ont.	467 98	6 07	
2	Ottawa, Ont.	1 00	1 00	
2	Laprairie, Qué.	50 00	1 00	
4	Montréal, Qué.	251 00	0 50	
1	Saint-Jean.	80 00	
2	Ile-aux-Noix, Qué.	104 00	
23	Québec, Qué.	2,522 27	125 53	
31	Levis, Qué.	664 75	343 00	
8	Nouveau-Brunswick.	191 50	1 25	
15	Nouvelle-Ecosse.	243 96	5 50	
2	Ile du Prince-Edouard.	5 87	
119	Total perçu, 1886.	4,679 33	
	Total des arrérages, 1886.	575 85	

Certificats de dépôts.

Le tableau suivant fait voir le montant reçu par l'intendance militaire pour équipements et munitions délivrés moyennant remboursement, et pour loyers de propriétés militaires perçus pendant l'année:—

Munitions.		Habillement.		Armes et fourniment.	Effets manquant.	Loyers.	Divers.	Montant total.
Cartouches.	Montant	Officiers.	Soldats.					
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
733,179	12,522 58	9 00	1,103 20	3,773 62	507 08	4,679 33	2,843 98	25,438 79

Musée militaire.

L'intérêt qu'on porte au musée d'Ottawa ne faiblit pas, et des officiers de milice et autres l'ont augmenté de nombreux objets d'une valeur historique, pendant l'année.

La salle réservée pour le musée dans le hangar d'exercice est devenue insuffisante pour disposer convenablement les objets qui s'y trouvent, l'espace y étant trop restreint.

Je recommande en conséquence qu'autorisation soit donnée de prendre des mesures pour se procurer un local mieux approprié.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. MACPHERSON, Lt.-colonel,

Directeur de l'intendance et gardien des propriétés de la milice.

Au sous-ministre de la milice et défense, Ottawa.